

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

*MRC des Maskoutains*

**Les bandes riveraines : on en parle et on agit!**

**Saint-Hyacinthe, le 15 juin 2021** – La MRC des Maskoutains a réuni quelques intervenants du monde municipal et agricole ce matin afin de présenter officiellement son nouveau Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines. La conférence de presse s'est déroulée sur la Ferme Rojoie, à Saint-Barnabé-Sud, ce qui a permis aux invités d'admirer une bande riveraine bien aménagée.

« Les temps changent, les méthodes culturales aussi, l'environnement devient une préoccupation constante pour de plus en plus de gens et nous devons, collectivement, trouver de nouvelles façons de faire si nous voulons laisser à nos enfants une terre où il fera bon vivre pendant de nombreux siècles encore. La tâche est colossale et à notre niveau, à notre échelle, nous nous attaquons tout de même à un gros morceau, celui du respect de la bande riveraine », a souligné M<sup>me</sup> Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

La MRC en a profité pour dévoiler un dépliant conçu ce printemps afin de soutenir le travail de l'inspecteur des rives et du conseiller à l'aménagement des rives auprès des propriétaires riverains en zone agricole des 15 municipalités participantes. Il sera remis sur demande aux personnes concernées et à tous ceux et celles qui souhaitent en apprendre plus sur l'utilité des bandes riveraines, la protection des rives, la réglementation, l'aménagement et les services nouvellement offerts par la MRC.

En complément, la page web consacrée aux bandes riveraines du site de la MRC a été refaite. On y trouve toute l'information pertinente sur le sujet, de même que des liens vers des ressources complémentaires.

Le rôle du conseiller Félix-Antoine D'Autray Tarte est d'informer et de guider les propriétaires riverains sur les bonnes pratiques associées à l'aménagement des rives et en matière de réglementation.

L'inspecteur des rives, Jean-Philippe Denoncourt, est quant à lui responsable de l'application du règlement et de la législation concernant la conformité des bandes riveraines pour la protection des rives. Il peut émettre des avis de non-conformité et des constats d'infraction, si nécessaire.

Pour plus d'information à propos de ce service ou pour vous procurer un dépliant,appelez au 450 774-3159 ou écrivez à [sectechniques@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:sectechniques@mrcmaskoutains.qc.ca).

Pour des informations et conseils sur les bandes riveraines, visiter le [site Internet de la MRC](#).

### **Les comités de bassin versant : un service complémentaire**

Vous avez une bande riveraine et vous aimeriez en faire plus pour favoriser la biodiversité? Un service complémentaire offert par la MRC pourrait vous être utile.

Les neuf comités de bassin versant actifs sur le territoire de la MRC des Maskoutains se mobilisent pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des écosystèmes associés depuis plusieurs années déjà.

Vous pouvez joindre les agentes de liaison des comités de bassin versant au 450 774-3159 ou par courriel à [cbv@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:cbv@mrcmaskoutains.qc.ca).

- 30 -

Source :

Denyse Bégin  
Agente de communication  
450 768-3001  
[dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca](mailto:dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca)

Facebook :

[MRC des Maskoutains](#)  
[Mentorat Saint-Hyacinthe](#)  
[Comités de bassin versant maskoutains](#)  
[Matinées gourmandes](#)